

LE CENTRE DE THÉORIE ET ANALYSE DU DROIT (CTAD)

Université Paris Ovest Nanterre, École Normale Supérieure & CNRS (UMR 7074)

Avec le soutien du Labex TransferS

Les styles judiciaires. Une analyse comparée
Judicial styles. A comparative analysis

Vendredi 26 avril

9h30 – 16h

9h30 Introduction. Jean-Louis Halpérin, Professeur à l'École Normale Supérieure (CTAD)

Les styles judiciaires : des traditions nationales ?

10h Mitchel Lasser, Professeur à l'Université de Cornell

Les styles judiciaires. Une analyse comparée réaliste

Depuis presque une centaine d'années, les comparatistes américains ont tenté d'apporter un regard réaliste sur le style judiciaire français. Quels sont les mérites et les défauts d'une telle approche ? Et comment les développements européens changent-ils les enjeux de cette analyse ?

11h Christoph Schönberger, Professeur à l'Université de Constance

Remarques comparatives sur le style des décisions de la Cour de Justice de l'UE

La communication analyse le style des décisions de la Cour de Justice de l'Union Européenne. Elle décrit les mutations de ce style depuis les origines de la construction européenne. Dans une perspective comparatiste, l'analyse se concentre sur les particularités des décisions de justice « supranationales » et du rapport de filiation des décisions de la Cour de Luxembourg avec le style des juridictions françaises.

Pause déjeuner (possibilité de déjeuner sur place. Ticket cantine Ulm : 9€).

14h Klaus Hoffmann-Holland, Professeur à l'Université libre de Berlin

Fortiter in re, suaviter in modo? (Dis)Passion and Judicial Reasoning in Germany

Judicial reasoning, especially in criminal law, deals with emotionally charged issues. But dispassion is not only deeply rooted in legal education. The German constitution (Grundgesetz) as well as the European Convention on Human Rights demand objectivity, and section 267 of the German Code of Criminal Procedure requires completeness, clarity and transparency. This is the framework in which emotions are regulated and articulated. So a dividing line must be drawn between, on the one hand, judicial styles, and, on the other, literary or journalistic styles.

14h45 Raphaëlle Nollez-Goldbach, Chargée de recherche au CNRS (CTAD)

Style judiciaire et justice internationale : le cas de la Cour pénale internationale

Dans le cadre d'une étude comparative, il s'agit de mettre en perspective les décisions de la Cour de cassation française avec celles de la Cour pénale internationale. L'idée est de questionner la forme et le style des décisions mais aussi, par ce biais, la production de l'autorité attachée aux décisions, ainsi que l'influence de la culture juridique française.

15h30 Conclusion. Pierre Brunet, Professeur à l'Université Paris Ovest Nanterre (CTAD)

Salle Weil

École Normale Supérieure

45 rue d'Ulm

Paris 5ème